



AVIS PUBLIC

VENTE DE GRÉ À GRÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné, conformément à l'article 6.1 du Code municipal, que lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024, la Municipalité a autorisé l'aliénation du bien suivant :

BIEN VENDU	ACQUÉREUR	MONTANT DE LA VENTE
Parcelle d'un terrain d'une superficie de 395 mètres carrés provenant d'un remplacement du lot 4 097 725, conformément à la description technique préparée par monsieur Tommy L'Heureux, arpenteur géomètre, à sa minute numéro 2963, dossier D-12647	Monsieur Michel Toutant, 5550, chemin du Lac Héroux, Saint-Boniface (Qc) G0X 2L0	20 000,00 \$, taxes applicables en sus.

Cette vente a été autorisée en vertu de la résolution numéro, 24-114 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024.

CERTIFIÉ VRAIE COPIE

Donné à Saint-Boniface
ce 3e jour du mois de juillet 2024.

Julie Désaulniers
Directrice générale & Greffière-trésorière